Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal Séance du 29 Mars 2016 à 20 heures

<u>Etaient présents</u>: Christian FEGLI, Maire,

Marie-Line THEIS - René BAGARD - Christelle PHULPIN - Michel THIEBAUT.

Gérard BONATO - Line SKORKA - Chantal ARNOUX - Jean GRANDPRÉ - Annie LEVREY-DELON – Evelyne FREY - Thierry VOIGNIER - Jean-Yves BOITTE – Stéphanie FERRY – Renée BALY - Christophe BERNASCONI – Gérard GEORGES (arrivé en cours

de séance) - Aurélien BANSEPT - Sarah GRIVEL.

<u>Absents excusés</u>: Daniel THIERY, Daniel MALE

<u>Absents</u>: François MARCHAL, Nadine FRESSE

<u>Procurations</u>: Daniel THIERY à Line SKORKA, Daniel MALE à René BAGARD

1. COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET COMMUNE – EXERCICE 2015.



Le Conseil Municipal, 19 voix pour et 1 abstention (le Maire ne participe pas au vote) : Approuve le Compte Administratif de la Commune Exercice 2015, arrêté comme suit :

• <u>DEPENSES</u>

➤ Investissement...... 1 212 886.37 €

➤ Fonctionnement...... 1 941 213.42 €

• RECETTES

➤ Investissement...... 1 570 413.61 €

➤ Fonctionnement...... 2 427 913.60 €

Excédent de Fonctionnement : 486 700.18 €
 Excédent d'Investissement : 357 527.24 €

Le résultat global de l'Exercice 2015 du Budget Commune représente un excédent global d'un montant de 844 227.42 €.

2. <u>COMPTE DE GESTION – BUDGET COMMUNE – EXERCICE 2015.</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le Compte de Gestion de la Commune dressé par Madame le Percepteur de Raon-l'Etape.

3. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION - BUDGET COMMUNE -EXERCICE 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Décide d'affecter le résultat d'exploitation d'un montant de 486 700.18 € à la section d'investissement (1068 Affectation des Réserves).

4. AFFECTATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT - BUDGET COMMUNE -EXERCICE 2015.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Décide d'affecter la somme de 357 527.24 € au chapitre 001 (Déficit d'investissement).

Le déficit d'investissement capitalisé est de : 95 200.13 €.

5. <u>VOTE DES TAUX DE FISCALITE LOCALE – EXERCICE 2016.</u>



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Arrête pour l'exercice 2016 les taux d'imposition suivants :

Taxe d'Habitation	15.39 %
Foncier Bâti	6.94 %
Foncier non Bâti	16.31 %
Cotisation Foncière des Entreprises	15.31 %

6. BUDGET PRIMITIF – BUDGET COMMUNE – EXERCICE 2016.

Arrivée de Monsieur Gérard GEORGES

Monsieur Jean-Yves BOITTE exprime des doutes concernant l'intérêt d'un programme de vidéo protection à Etival.



Le Conseil Municipal par 20 voix pour et 1 abstention :

Approuve le Budget de la Commune Exercice 2016, arrêté comme suit :

Dépenses	2 343 758.00 €
Recettes	2 343 758.00 €
Dépenses	1 588 569.35 €

7. COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET FORÊTS – EXERCICE 2015

Monsieur Aurélien BANSEPT présente au Conseil le Compte Administratif.



Le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 1 abstention (le Maire ne participe pas au vote) : Approuve le Compte Administratif de la Forêt Exercice 2015, arrêté comme suit :

- - **Les Excédent de Fonctionnement de : 68 927.75 €**

Résultat antérieur : Excédent de Fonctionnement 50 086.98 €, soit un excédent capitalisé de 119 014.73 €.

8. COMPTE DE GESTION – BUDGET FORÊT – EXERCICE 2015.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le Compte de Gestion de la Forêt dressé par Madame le Percepteur de Raon

9. AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET FORET – EXERCICE 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Décide d'affecter le résultat d'exploitation d'un montant de 119 014.73 € à la section de fonctionnement (002 Excédent de Fonctionnement).

10. <u>BUDGET PRIMITIF – BUDGET FORET – EXERCICE 2016.</u>

Monsieur Aurélien BANSEPT présente au Conseil le Budget Primitif.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le Budget de la Forêt Exercice 2016, arrêté comme suit :

• <u>FONCTIONNEMENT</u>	
Dépenses	134 200.00 €
> Recettes	134 200.00 €
• <u>INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses	44 000.00 €
Recettes	44 000.00 €

11. <u>COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET EAU – EXERCICE 2015</u>



Le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 1 abstention (le Maire ne participe pas au vote) : Approuve le Compte Administratif du Service des Eaux Exercice 2015, suivant :

• <u>DEPE</u>	NSES_	
>	Investissement	73 046.70 €
>	Fonctionnement	196 047.40 €
• RECE	TTES	
Walter Street	TTES Investissement	92 056.49 €

- **Les Excédent de Fonctionnement de 1 37 354.23 €**,
- **Lesson** Excédent d'investissement de 19 009.79 €,

Excédent global de clôture de 156 364.02 €,

Déficit d'investissement antérieur 155 763.90 €, d'où un déficit global d'investissement reporté de 136 754.11 €.

12. COMPTE DE GESTION – BUDGET EAU – EXERCICE 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le Compte de Gestion du Service des Eaux dressé par Madame le Percepteur de Raon l'Etape.

13. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION – BUDGET EAU – EXERCICE 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Décide d'affecter le résultat d'exploitation d'un montant de 137 354.23 € à la section d'investissement (1068 Affectation des réserves).

14. <u>AFFECTATION DES RESULTATS D'INVESTISSEMENT – BUDGET EAU – EXERCICE 2015.</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Décide d'affecter le résultat d'investissement d'un montant de 19 009.79 € à la section d'investissement (001 Déficit d'Investissement), soit un déficit de 136 754.11 €.

15. <u>BUDGET PRIMITIF – BUDGET EAU – EXERCICE 2016.</u>



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le Budget Eau Exercice 2016, arrêté comme suit :

- <u>DEPENSES</u>
 - ➤ Investissement....... 517 604.11 €
 - ➤ Fonctionnement...... 311 200.00€
- RECETTES
 - ➤ Investissement...... 517 604.11 €
 - ➤ Fonctionnement...... 311 200.00 €

16. <u>SOLLICITATION D'UN EMPRUNT DE 300 000 € AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE DES PAYS</u> LORRAINS AFIN DE FINANCER LES TRAVAUX A REALISER SUR LE RESEAU D'EAU.

Après avoir expliqué les tenants et aboutissants de la contractualisation d'un emprunt sur le Budget Eau, Monsieur le Maire explique au Conseil que la Caisse d'Epargne propose un prêt à échéance choisie qui présente l'avantage d'un taux réduit dû au sur-amortissement de la première échéance. Ainsi, le taux proposé pour un prêt à échéance constante sur 15 ans, est de 1.93 %, avec une échéance choisie, le taux de sortie sera de 1.70 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve la contractualisation d'un emprunt à échéance choisie de 300 000 € sur 15 ans au taux de 1.93 % auprès de la Caisse d'Epargne des Pays Lorrains pour le Budget Eau afin de financer une partie des travaux d'amélioration de la qualité de l'eau secteur de Sainte-Richarde et du remplacement de la conduite de la Chipotte.

17. <u>APPROBATION DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU</u> SECTEUR DE SAINTE RICHARDE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve le marché de travaux relatif aux travaux d'amélioration de la qualité de l'eau secteur de Sainte-Richarde comme suit :

- Lot n°1: Terrassement et canalisations pour un montant de 89 690.00 €.
- Lot n°2 : Génies civils, équipements réservoir pour un montant de 84 230.00 €.

18. RATIFICATION DES ENTREPRISES CHARGEES DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU SECTEUR DE SAINTE-RICHARDE : LOT N°1 TERRASSEMENT ET CANALISATIONS LOT N°2 GENIES CIVILS, EQUIPEMENTS ET RESERVOIR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve le choix des entreprises chargées des travaux d'amélioration de la qualité de l'eau secteur de Sainte-Richarde de la manière suivante :

- Lot n°1 : Terrassement et canalisations : Entreprise S.T.P.I de Saint-Nabord
- Lot n°2 : Génies civils, équipements réservoir : Entreprise Hydr'Eau Services de Fraize.

19. ACTE DE SOUS-TRAITANCE AVE LA SOCIETE NORIASYS POMPAGE DE SAINT-PIERRE RELATIF AU MARCHE DE TRAVAUX D'EAU POTABLE – AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU SECTEUR DE SAINTE RICHARDE LOT N°2 : GENIE CIVIL, EQUIPEMENT ET RESERVOIR.

Monsieur Michel THIEBAUT explique que dans le cadre des travaux d'amélioration de la qualité de l'eau secteur de Sainte Richarde, lot n°2 Génie Civil, la société Hydr'Eau Services sous-traite une partie des travaux à la société NORIASYS de Saint-Pierre dans le Bas Rhin, pour un montant de 20 785 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve l'acte de sous-traitance avec la société NORIASYS POMPAGE de Saint-Pierre dans le Bas-Rhin pour un montant de 20 785.00 € H.T.

20. <u>SUPPRESSION DU RPI (REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL).</u>

Lors de la séance du 10 Mars 2014, le Conseil Municipal précédent avait approuvé la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal entre les Communes d'Etival-Clairefontaine et Saint-Rémy afin d'accueillir plusieurs élèves de Saint-Rémy à l'Ecole Maternelle de Pajailles à compter de la rentrée scolaire 2014-2015.

Or, cette opération n'a jamais été finalisée, les modalités administratives et financières n'ayant pas été définies par le biais d'une convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve la suppression du regroupement pédagogique intercommunal avec la Commune de Saint-Rémy institué depuis la rentrée scolaire 2014-2015

21. REVISION DES BAUX DES CHASSES COMMUNALES.

Monsieur le Maire propose au Conseil de maintenir les tarifs votés le 31 Juillet 2013 en raison du manque de chasseur et de la diminution du gibier.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 19 voix pour et 2 abstentions :

Décide de laisser le bail de la Chasse de la Sainte Hubert Stivalienne à 1 000 € par an.

22. <u>DEMANDE DE SUBVENTION EMANANT DE LA PREVENTION ROUTIERE.</u>

Monsieur le Maire rappelle que la Commune verse depuis 2013 une subvention d'un montant de 100 € par an pour financer une petite partie des actions de la Prévention Routière.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve le versement d'une subvention de 100 €.

23. DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION CULTURELLE.

Monsieur le Maire expose la demande de subvention de l'Association Culturelle pour financer une partie des repas de la troupe de théâtre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix pour et 1 abstention :

Approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 100 € pour financer une partie des repas des acteurs de la troupe de théatre.

24. MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS.

Dans le cadre d'une réorganisation du Service Administratif communal et d'une redistribution des tâches, Madame Marie-Line THEIS propose de répondre favorablement à la demande formulée par Monsieur Christophe MARBACH, quant à la modification du temps de travail de Madame Géraldine GEORGES, Adjoint Administratif à temps partiel (50%).

A partir du 11 Avril, Madame Géraldine GEORGES travaillera 28/35^{ème}, soit 80 % d'un temps plein et sera en charge, en plus de son travail actuel, de préparer et suivre la modification du Plan Local d'Urbanisme, de la facturation de l'eau et de la rédaction des arrêtés de voirie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve la modification du temps de travail de Madame Géraldine GEORGES de 50 à 80 %, soit 28/35^{ème}.

25. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, Approuve le compte rendu de la dernière séance.

26. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Théâtre organisé par l'Association Culturelle : Samedi 16 Avril à la Salle des Fêtes.
- Brocante sur le site du Champ de Foire.
- Concert des Harmonies Réunies : Samedi 30 Avril à la Salle Polyvalente
- Assemblée Générale des Amis du Ban d'Etival le 9 Avril à 15h salle René BERNASCONI

Séance levée à 21 heures 30
